

Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 21 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

ATELIER N° 15

LES PARTENARIATS ENTRE LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ET LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION 19/11/2021



Co-pilote(s) CEN : Pauline LE GARREC, Rémi MANDRA (CEN de Normandie) – Matthieu VIALLEFONT (FCEN)

Co-pilote(s) partenaire : Emilie GIRARD (MFR de Coqueréaumont) – Bastien MARCIREAU (SMBVCAR) – Bastien ROUSSEAU (MFR de Chaingy) – Charlotte BOUIN (CEN Normandie) - Laurent COBERT (IME D. Lefort à Mont Cauvaire)

Date de mise à jour de la fiche : 12/10/2021

<u>Animateur(s) :</u>	Pauline Le Garrec et Rémi Mandra
<u>Rapporteur :</u>	Pauline Le Garrec, Sylvie Varray
<u>Intervenant(s):</u>	Emilie GIRARD (MFR de Coqueréaumont) – Bastien MARCIREAU (SMBVCAR) – Bastien ROUSSEAU (MFR de Chaingy) – Charlotte BOUIN (CEN Normandie) - Laurent COBERT (IME D. Lefort à Mont Cauvaire)
<u>Contexte</u>	Les partenariats entre CEN et établissements de formations : quelles réussites, quelles difficultés, quels partenariats exemplaires ? Quelles sont les démarches stratégiques de positionnement de notre réseau à l'échelle locale, régionale ou nationale ? Quels freins et quels leviers ?
<u>Contenu type d'intervention</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation brève structure, contexte, émergence du partenariat - En quoi a consisté ce partenariat - Analyse : difficultés et réussites
<u>Contenu :</u> (Sujets et interventions) <u>2h intro + interventions et</u>	<p>Introduction : [15 min]</p> <p>Contexte, plan de l'intervention, enjeux, intérêt et problématique des partenariats CEN et établissement de formations - Eléments de cadres (Matthieu VIALLEFONT)</p> <p>Face à la nécessité de repenser notre lien avec le vivant, l'une des solutions consiste dans la sensibilisation à la nature. Les CEN sont des acteurs majeurs dans les territoires sur ce sujet, avec 13000 sites ouverts au public et 6 millions de visiteurs accueillis chaque année. Par ailleurs, de nombreux partenariats existent entre les CEN et les établissements de formation (scolaires, lycées agricoles, etc.).</p>

échanges spécifiques

1 - Intégration des Conservatoires d'espaces naturels dans des modules de formation en apprentissage modulaire dans une MFR pour des Bac Pro GMNF et plus largement / application des PG par des MFR [10 min présentation + 10 min échange]

Intervenant : Bastien ROUSSEAU (MFR de Chaingy)

Les MFR sont créées pour former des jeunes sur leur territoire

Alternance intégrative : le stage vient en cours, l'expérience des élèves est revue en cours pour servir de support aux apports théoriques. L'organisation des élèves se fait en petits groupes et en internat.

AFEST : action de formation en situation de travail : acquisition d'apprentissages via une situation, qui est vécue, relue et répétée. Être compétent : faire les choix opportuns dans une situation donnée.

Les unités de formation (UF) ont été choisies en fonction des enjeux identifiés sur le territoire : elles comprennent 6 UF thématiques portant sur des milieux de la région Centre-Val de Loire et 4 transversales.

Le partenariat CEN Centre-Val de Loire – MFR de Chaingy permet aux les élèves de gérer manuellement le site de la pelouse de Vau et organisent les chantiers à mener à partir de la notice de gestion du site. Pour une journée d'intervention des élèves sur le terrain, il est demandé une demi-journée d'intervention par le CEN.

Dans le partenariat, chacun bénéficie d'aspects :

- CEN : lien entre un site naturel et son territoire
- MFR : support pédagogique
- Région Centre-Val de Loire : identification d'enjeux thématiques
- Elèves Bac Pro : mise en situation multiples sur le terrain.

2 - Partenariat entre le CEN de Normandie et un public en situation de handicap : prise en charge de la gestion d'un espace naturel par un institut médico-éducatif [10 min présentation + 10 min échange]

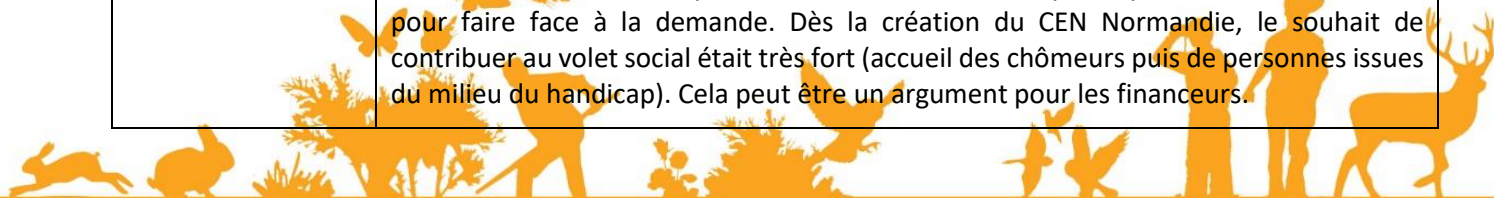
Intervenants : Rémi MANDRA (CEN de Normandie) + Laurent COBERT (IME D. LEFORT à Mont Cauvaire)

IME : institut médicoéducatif.

Le partenariat sert à mettre les jeunes déficients intellectuels en situation pratique, les sensibiliser à l'environnement et la nature. La théorie étant difficile à intégrer par les jeunes, la nécessité de support pratique est importante. Une fois par semaine, les jeunes vont sur un site pour gérer le site (débroussaillage, etc.). Cela permet de valoriser les jeunes, ils apprécient également de sortir de l'IME. Il est constaté que cette organisation permet une évolution parfois importante de certains jeunes.

Il faut faire attention aux éléments de langage pour que ce type de partenariat ne soit pas perçu comme de l'exploitation. Mais structurellement, l'intervention des jeunes relève plus de l'occupationnel que de la formation, les apports théoriques étant très compliqués pour ces jeunes. Il serait possible pour les jeunes de rester au niveau du foyer, qui a un parc de 35 ha, mais le fait de les faire sortir et de leur montrer autre chose est bénéfique pour eux.

Le CEN Normandie est très demandé au niveau des partenariats avec les IME ou les structures de formation professionnelles ; un second poste pourrait être nécessaire pour faire face à la demande. Dès la création du CEN Normandie, le souhait de contribuer au volet social était très fort (accueil des chômeurs puis de personnes issues du milieu du handicap). Cela peut être un argument pour les financeurs.



3 - PRAM et formation : Recensement des mares sur le territoire du syndicat par les étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature et propositions de diagnostics pour création d'un programme d'actions mares. Freins et leviers : contact avec les communes et les propriétaires privés, nécessitant l'appropriation des enjeux et des arguments du PRAM par les partenaires directement **[15 min présentation + 10 min échange]**

Intervenants : Pauline LE GARREC (CEN de Normandie), Emilie GIRARD (MFR de Coqueréaumont) et Bastien MARCIREAU (Syndicat des bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec - SBVCAR).

Les partenaires :

- SBVCAR : le commanditaire, il s'est vu transféré la compétence GEMAPI et a un besoin de connaissance concernant la localisation des mares
- CEN Normandie : porte un programme régional d'actions en faveur de mares de Normandie, visant à recenser, restaurer et sauvegarder les mares de la région.
- MFR de Coqueréaumont : centre de formation à taille humaine (140 élèves), du niveau Bac à Bac+3. Dans la mise en œuvre d'un module de la formation, besoin d'appui technique, notamment en vue du BTS Gestion et Protection de la Nature (BTS GPN).

Les jeunes sont appelés à faire un projet tutoré sur 2 ans qui permettra :

- A l'apprenant : une réelle expérience professionnelle permettant de mettre en œuvre de manière concrète et contextualisée leurs connaissances, une compréhension du réseau professionnel. Limite : ce sont des étudiants, des professionnels en devenir, il peut y avoir un écart entre les attentes du commanditaire et le rendu de l'élève.
- Pour les commanditaires : de créer du lien avec les professionnels de demain, transmettre des connaissances, intérêt financier (travail d'apprenant proche des exigences professionnelles et ce sans compensation financière). Limite : demande du temps d'encadrement.
- Pour le centre de formation : un ancrage territorial avec des problématiques locales, reconnaissance des acteurs territoriaux impliqués dans le partenariat, entretien du réseau de contact et adapter les formations à l'évolution des exigences du milieu professionnel.

4 – Partenariat CEN de Normandie / CNFPT sur la thématique Espèces exotiques envahissantes (EEE) [10 min présentation + 10 min échange]

Intervenant : Charlotte BOUIN (CEN de Normandie)

Dans le cadre du programme régional sur les EEE en Normandie, l'axe communication prévoit la formation et la sensibilisation de différents publics (Objectif 9, opération 9), dont les collectivités, agents territoriaux, gestionnaires et agents assermentés. Le CNFPT édite chaque année un catalogue de formation accessible s aux agents de la fonction publique territoriale. Le CEN Normandie a répondu à un marché en sous-traitance avec la FREDON Normandie, le CEN n'étant pas organisme de formation (condition nécessaire pour répondre au marché).

Avantages :

- Accès à un public peu connu jusque-là : élargissement du réseau
- Formation reconnue
- Logistique prise en charge par le CNFPT, échange très facile avec le CNFPT



	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'organiser des formations personnalisées en bilatérales avec des structures, malgré le planning déjà établi dans le marché - Liberté dans le contenu des formations proposées. <p><i>Inconvénients :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dates des formations sont déjà retenues, en hiver car période creuse des agents, ce qui pose problème pour les sorties de terrain ; - Quiproquo sur la compréhension de la thématique lors de la 1^{ère} année. Certains agents n'avaient pas choisi la formation et n'étaient pas concernés par la thématique (attentes sur du zérophyto et de la gestion différenciée) ; - La thématique des EEE est une thématique complexe, bien communiquer avec le CNFPT en amont sur le contenu des formations ; - Mauvaise communication de la part du CNFPT, qui aiguille mal les stagiaires. <p>5 – Positionnement du réseau des CEN au niveau national : OFB, conventions cadres ministère éducation, ... [10 min présentation + 10 min échange]</p> <p>Intervenant : Matthieu VIALLEFONT (FCEN)</p> <p><i>Les partenariats avec les établissements scolaires :</i> les CEN sont déjà très investis sur ce volet. Le travail des CEN en matière d'éducation à l'environnement n'est pas encore reconnu, certains ont fait des démarches en local pour obtenir un agrément au niveau de leurs académies => obtenir un agrément national avec le Ministère de l'Éducation qui bénéficierait à tous les CEN et éviterait à chaque CEN de devoir faire cette démarche en local tous les 5 ans. Cet agrément n'est pas obligatoire pour intervenir en milieu scolaire, mais il permet d'être mieux reconnu et proposer un gage de qualité des interventions.</p> <p><i>Projet LIFE Air-Ed sur les aires éducatives :</i> les aires éducatives sont des projets au long court, se déroulant sur une année mais qui peut être suivie dans le temps. Elle propose une logique partenariale tripartite, avec une structure d'EEDD, une école et un ou plusieurs financeurs. Il y a actuellement 18 aires éducatives dans le réseau des CEN et 26 en projet. Le frein principal est le manque de financement et un manque d'outils et d'accompagnement pour la mise en place de l'animation des aires éducatives. L'objectif général du LIFE est de créer un cadre général favorisant et facilitant la démultiplication des aires éducatives sur le territoire. Le rôle de la FCEN dans le Life sera de renforcer les liens entre les aires éducatives et les aires protégées.</p> <p><i>Création de partenariats avec les établissements de formation au niveau européen :</i> il manque un cadre formel pour mettre en place ces partenariats, ainsi que des financements. La FCEN est partenaire d'un projet Erasmus+ dont la réponse sera reçue en mars. Il a pour objectif de construire un programme européen de formation au niveau européen, pour une gestion efficace des sites naturels.</p>
<p>Synthèse : 30 min</p> <p>(Conclusions de l'atelier)</p>	<p><u>Leviers à activer et freins à lever pour améliorer le partenariat</u></p> <p><i>Leviers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanger régulièrement avec les structures de formation et les élèves en charge des projets pour clarifier les enjeux et les attentes sur le rendu ; - Veiller à l'accompagnement des élèves sur la communication autour de leur action ; - Valoriser auprès des financeurs la mission sociale des CEN, avec l'accueil de publics en situation de handicap (avoir des sites aménagés tous publics) ;



- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Certains CEN ne sont pas reconnus organisme de formation. Le CEN Centre-Val de Loire l'est et pourrait donner des éléments sur la démarche pour le devenir (à réfléchir au niveau national ?) |
|--|---|

Freins :

- Manque de temps et/ou de financements pour monter les partenariats et les faire vivre ;
- Postes dédiés en interne pour répondre aux sollicitations des IME et des établissements de formation professionnelle ;

